



Tout commence
avec les Scouts.

Nomination comme représentant votant de Scouts Canada

Section A — Nomination du représentant votant

J'ai lu et compris les EXIGENCES/CONDITIONS ci-dessous et j'accepte cette nomination. Si je suis élu(e) ou nommé(e), j'accepte de représenter le conseil en tant que représentant votant.

Nom (Comme indiqué dans MyScouts) : _____

Conseil : _____ **Numéro de membre :** _____

Courriel : _____ **Signature du candidat :** _____

Veillez cocher une case :

Représentant votant comme membre à titre particulier

Représentant jeunesse votant

Exigences/Conditions :

Tous les candidats doivent respecter les conditions/exigences suivantes :

- des membres ordinaires en règle de Scouts Canada (actifs dans MyScouts)
- Né en 2009 ou avant
- Avoir été nommé par 5 membres ordinaires qui sont inscrits au même conseil que le candidat.

Le candidat doit être prêt à représenter le conseil à l'assemblée générale annuelle de Scouts Canada en novembre et à toute réunion spéciale des membres votants qui pourrait être convoquée.

Veillez joindre à ce document une déclaration du candidat d'un maximum de 750 mots pour distribution aux membres ordinaires. Pas de document PDF svp.

Section B — Personnes qui proposent un candidat

Nous soutenons le candidat nommé ci-dessus comme candidat au poste de représentant votant.

Nom (en lettres moulées)	Groupe	Courriel

Date : _____

Veillez soumettre ce document au responsable des élections nationales (par courriel) à elections@scouts.ca **d'ici le Jeudi 18 mai 2023 à minuit, heure locale**. L'objet doit comprendre le nom du candidat et le nom du conseil.

Les renseignements personnels recueillis par Scouts Canada ou son représentant ne sont utilisés qu'à des fins d'activités scouts. Scouts Canada utilise vos renseignements personnels pour faciliter la communication entre les membres de chaque unité. Tous les représentants votants de conseil sont considérés comme une unité. Le nom, le conseil et le courriel des représentants votants de conseil seront partagés avec les autres représentants votants de conseil et le conseil des gouverneurs.